



Département du Cantal  
Arrondissement d'Aurillac  
Canton de Saint-Paul-des-Landes

## COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES (Cantal)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 avril 2026

N°DEL\_2026\_025

Nombre de conseillers en exercice : <b>19</b>	Présents : <b>17</b>	Représentés : <b>2</b>	Votants : <b>17</b>
---	----------------------	------------------------	---------------------

Date de la convocation : <b>09 avril 2026</b>	Date d'affichage : <b>09 avril 2026</b>
---	---

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-des-Landes, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DONEYS, Maire**.

**Etaient présents** : DONEYS Jean-Luc, SEMETEYS Valérie, BARDY Daniel, BAPST Bernadette, MURAT Frédéric, GALERY Jacques, DESOMER Christophe, BONNET Gilles, CHARBONNEL Cécile, BADUEL Patrick, FRESQUET Christelle, PAQUIN Christine, DELOM Florence, LE PAGE Franck, LEGOUT Cécile, LHERM Emilie, MAX Alexandre.

**Etaient absents** : ESPALIEU Aline représentée par Cécile LEGOUT, VABRE Fabien représenté par Jean-Luc DONEYS.

**Madame Cécile CHARBONNEL** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### **Objet – Compte administratif 2025 – Budget annexe « Maison de Santé Pluridisciplinaire »**

Le compte administratif du budget annexe « Maison de Santé Pluridisciplinaire » 2025 présenté à l'Assemblée est conforme au compte de gestion 2025 dressé par le Comptable. Il s'établit comme suit :

	Budget annexe MSP	
	Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	3 431.36 €	12 500.00 €
<b>Recettes</b>	19 321.16 €	12 651.14 €
<b>Résultats reportés 2024</b>	15 509.14 €	- 12 651.14 €
<b>Résultat budgétaire cumulé</b>	31 398.94 €	- 12 500.00 €

	Fonctionnement	Investissement
<b>Besoin de financement 2025</b>	0 €	- 12 500.00 €

**Il est proposé au Conseil Municipal** d'approuver le compte administratif 2025 du budget annexe « Maison de Santé Pluridisciplinaire ».

**Hors de la présence de Monsieur le Maire, après délibération, la proposition est approuvée par 17 voix Pour.**

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance

Cécile CHARBONNEL

Le Maire

Jean-Luc DONEYS

